



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/2007/7  
15 août 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

COMITÉ DU COMMERCE

Deuxième session  
Genève, 22-25 octobre 2007  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**ACTIVITÉS RELEVANT DIRECTEMENT DU COMITÉ**

**Rapport sur les activités relevant directement du Comité**

Note du secrétariat

*Résumé*

Le Comité du commerce, à sa première session, a demandé que son programme de travail ainsi que ceux de ses organes subsidiaires soient examinés régulièrement «afin de s'assurer de leur cohérence avec les objectifs généraux de la CEE» (voir ECE/TRADE/C/2006/10, par. 3 e)).

Le présent document rend compte brièvement des activités que le Comité a directement mises en œuvre (et non des activités de ses organes subsidiaires) depuis sa première session. Ce document est soumis aux participants pour information et pour qu'ils en prennent note.

## **I. INTRODUCTION**

1. Le présent rapport traite des domaines d'activité ci-après qui relèvent directement du Comité:

- a) Travaux relatifs à la politique commerciale;
- b) Programme de relais multiplicateurs pour la diffusion de l'information;
- c) CD-ROM intitulé «Norms, Standards and Practices for Trade Facilitation and International Business».

## **II. TRAVAUX RELATIFS À LA POLITIQUE COMMERCIALE**

2. Les activités et événements qui ont été organisés à l'appui des débats tenus par le Comité sur la politique commerciale au cours de la période considérée sont notamment les suivants:

- a) Participation aux activités du Groupe de travail des Nations Unies sur le commerce;
- b) Examen préliminaire du rapport interinstitutions sur l'Aide pour le commerce, qui doit être coordonné conjointement par la CNUCED et l'Institut de recherche et de formation sur les études comparatives de l'intégration régionale de l'Université des Nations Unies (UNU-CRIS);
- c) Organisation d'un atelier sur «Le rôle des normes internationales dans les accords commerciaux multilatéraux: Examen des parties prenantes» dans le cadre du «Forum public» de l'Organisation mondiale du commerce.

### **A. Participation aux activités du «Groupe de travail des Nations Unies sur le commerce»**

3. Ce groupe de travail, qui relève du Comité exécutif des affaires économiques et sociales (EC-ESA), a été créé pour faciliter la concertation entre les organismes des Nations Unies œuvrant dans le domaine du commerce en matière de planification et de prise de décisions stratégiques. Il s'attache en particulier à encourager les activités entreprises en commun par la CNUCED et les commissions régionales.

4. Les membres du Groupe de travail ont pour ambition commune de renforcer la contribution du commerce à la réalisation des objectifs de développement convenus au plan international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, et de promouvoir l'intégration bénéfique des pays en développement et des pays en transition au commerce international et au système commercial.

5. Depuis la dernière session du Comité, les membres du Groupe de travail:

- a) Ont communiqué les exposés budgétaires de leurs entités respectives en vue de rendre les programmes plus cohérents et de déterminer les domaines pouvant donner lieu à une plus grande collaboration ou à des activités communes;

- b) Ont élaboré un rapport de situation sur la manière dont le Groupe de travail a mis en œuvre la décision du Comité des politiques du Secrétaire général de l'ONU concernant le commerce international et le développement durable;
- c) Ont élaboré le rapport annuel pour 2006 du Groupe de travail de l'EC-ESA, dans lequel toutes les entités du Groupe ont fait le point de leurs activités et des défis qu'elles vont devoir relever;
- d) Ont contribué à plusieurs activités et projets communs d'assistance technique.

### **B. Examen préliminaire d'un rapport interinstitutions sur l'Aide pour le commerce**

6. Les membres du Groupe de travail de l'EC-ESA ont aussi décidé d'élaborer conjointement un rapport interinstitutions sur l'Aide pour le commerce. Ce rapport proposera une vision commune aux organismes des Nations Unies et contribuera de manière globale au débat de politique internationale portant sur la façon de faire progresser l'initiative Aide pour le commerce. Il comprendra un examen des questions mondiales et une section axée sur les perspectives régionales.

7. Le rapport pourrait être rendu public lors d'une réunion de haut niveau préalable à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui en approuverait les principales conclusions et constituerait, pour les Nations Unies, un cadre de discussion commun dans lequel toutes les entités relevant de l'EC-ESA pourraient participer à l'avenir de l'Aide pour le commerce. De ce fait, le rapport devrait permettre aux donateurs et aux pays en développement, qui sont les principaux partenaires dans le contexte de l'Aide pour le commerce, de mieux connaître les organismes de l'EC-ESA. Il devrait aussi renforcer les liens entre les organismes partenaires et les amener à collaborer à l'avenir, y compris au cours de la future phase de mise en œuvre de l'Aide pour le commerce. Le rapport pourrait également être présenté en tant que document d'information à la douzième session de la Conférence.

8. Le rapport sera publié à la fois par le Groupe de travail de l'EC-ESA – qui utilisera les services d'imprimerie de la CNUCED – et par la maison d'édition commerciale Springer, en collaboration avec l'UNU-CRIS.

### **C. Atelier sur «Le rôle des normes internationales dans les accords commerciaux multilatéraux: Examen des parties prenantes», dans le cadre du Forum public de l'Organisation mondiale du commerce (25 septembre 2006)**

9. L'atelier était organisé dans le cadre du Forum public de l'OMC, qui se présentait sous la forme d'une séance plénière d'ouverture suivie de brèves sessions de travail, organisées chacune par des organisations internationales, des gouvernements et des organisations non gouvernementales sur des sujets clefs s'articulant autour du thème «Quelle OMC au XXI<sup>e</sup> siècle?»

10. Les participants à l'atelier organisé par la CEE ont examiné la manière dont les normes internationales peuvent assurer la sûreté et la fiabilité des produits industriels et agricoles passant les frontières nationales sans fausser inutilement le commerce, et les rôles respectifs

du gouvernement, de la société civile et du secteur privé dans l'élaboration ou la mise en œuvre des normes internationales. Le débat a notamment été axé sur les actions qui pourraient être entreprises pour que les pays en développement et les pays en transition participent pleinement à l'élaboration des normes internationales.

## **II. PROGRAMME DE DIFFUSION DE L'INFORMATION: RÉSEAU DE RELAIS MULTIPLICATEURS**

11. Le programme de relais multiplicateurs pour la diffusion de l'information a pour but d'encourager les échanges commerciaux entre les pays de la CEE. Il diffuse l'information relative aux activités de la CEE, et en particulier à celles du Comité du commerce, auprès des entreprises et des organisations des secteurs privé et public.

12. L'objectif de ce programme est de toucher un public plus large, particulièrement dans les pays en transition, afin de soutenir et de promouvoir les pratiques et les méthodes propres à aider les États membres à diversifier et à développer leurs échanges et leurs investissements.

13. Le réseau de relais multiplicateurs est constitué d'organismes privés et publics, ainsi que d'associations à but non lucratif aux niveaux national, régional et local, spécialisés dans le développement des échanges et des entreprises. Le secrétariat communique à ces organismes des informations sur les travaux du Comité. Les relais multiplicateurs sont appelés à traduire dans les langues nationales et locales les publications, recommandations, normes, directives, documents et autres sources d'information de la CEE et à les diffuser auprès des utilisateurs potentiels.

14. Depuis la dernière session du Comité du commerce, plusieurs organismes ont été intégrés au réseau:

- a) Moldova: Centre d'affaires pour la jeunesse de Moldova;
- b) Ukraine: Chambre de commerce et d'industrie de Vinnitsa, Chambre de commerce et d'industrie de Cherkassy;
- c) Russie: Chambre de commerce et d'industrie de la République du Tatarstan, Chambre de commerce et d'industrie d'Oudmourie, Chambre de commerce et d'industrie de la région de Nizhegorod, Chambre de commerce et d'industrie de la République tchouvache.

15. Plusieurs relais multiplicateurs potentiels ont été contactés, et plusieurs autres organismes, notamment d'Asie centrale et du Caucase, devraient l'être d'ici à la fin de 2007.

16. Les pages Web du programme de relais multiplicateurs ont été régulièrement mises à jour. Le site Web peut être consulté à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/trade/ctied/multiplier/welcome.htm>.

17. Le programme a maintenu sa coopération étroite avec le PNUD en invitant ses bureaux nationaux à participer aux activités de diffusion de l'information dans leurs pays respectifs et à recommander des organismes locaux en tant que nouveaux relais multiplicateurs potentiels.

### **III. PUBLICATION DE LA NOUVELLE VERSION DU CD-ROM INTITULÉ «NORMS, STANDARDS AND PRACTICES FOR TRADE FACILITATION AND INTERNATIONAL BUSINESS»**

18. En juin 2006, le Comité a publié la troisième version du CD-ROM de la CEE intitulé «Norms, Standards and Practices for Trade Facilitation and International Business». Le CD-ROM offre une vue d'ensemble de toutes les recommandations et normes élaborées par le Comité du commerce, ainsi que des informations qui y ont trait. En février, ce CD-ROM a été envoyé à tous les relais multiplicateurs.

19. L'objectif de ce CD-ROM est de servir d'outil de référence à un grand nombre de destinataires issus à la fois des secteurs public et privé. Il donne un aperçu des activités, des recommandations relatives aux meilleures pratiques, ainsi que des règles et des normes établies par le Comité dans les domaines suivants:

- a) Promotion du commerce et aspects financiers;
- b) Recommandations relatives à la facilitation du commerce;
- c) Développement de l'industrie et de l'entreprise;
- d) Pratiques juridiques et commerciales internationales;
- e) Arbitrage;
- f) Politiques d'harmonisation et de normalisation des techniques;
- g) Normes de qualité des produits agricoles.

20. La nouvelle version du CD-ROM contient près de 700 documents en anglais, en français et en russe. Sa nouvelle interface permettra de transférer directement les futurs changements sur le site Internet de la CEE. Outil précieux pour assurer la diffusion et la promotion des activités du Comité, le CD-ROM est également remis aux participants aux ateliers sur le renforcement des capacités comme source d'information de base.

-----